

ARRÊTÉ DU MAIRE

CORREZE
TULLE
TULLE
Secrétariat Général MC/SC

**Arrêté portant approbation de l'avenant au contrat d'abonnement
« Radio LTE » liant la Ville de Tulle et ICOM radiocommunication suite à
l'acquisition de matériel de radiocommunication pour sa Police Municipale**

Le Maire-Adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°30 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°67 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Michel BOUYOU, Troisième Adjoint
- Considérant que la Ville de Tulle a souhaité doter sa Police Municipale de matériels de radiocommunication répondant au besoin prioritaire d'assurer la sécurité des agents,
- Considérant qu'à cette occasion un contrat d'abonnement au logiciel et autres prestations a été souscrit et ce, pour une période de 36 mois à compter du 6 juillet 2021,
- Considérant que des modifications ont été apportées au type d'abonnement souscrit,
- Vu l'avenant au contrat d'abonnement « Radio LTE »,
- Vu le devis présenté,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve l'avenant au contrat d'abonnement « Radio LTE » liant la Ville de Tulle et ICOM France SAS – 1, Rue Brindejone des Moulinais – Z.A.C de la Plaine – B.P 45804 – 31505 TOULOUSE Cedex 05 pour le matériel de radiocommunication dont est dotée la Police Municipale de Tulle. Le montant annuel de cet abonnement, conclu du 6 juillet 2024 au 5 juillet 2025, s'élève à 2 095 € HT soit 2 514 € TTC.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,
Compte : 61821 - Code : POLMUN/POLMUN

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- ICOM France SAS

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Transmis au contrôle de Légalité le : 03 OCT. 2024
Date et Réf. de l'accusé de réception : 03 OCT. 2024

ADG5 - 24/09/2024

le 24 septembre 2024
Le Maire-adjoint,
Michel BOUYOU

Le Maire-Adjoint délégué
Jérémy NOVAIS

Avenant au contrat d'abonnement « Radio LTE »

N° contrat VAB : VAB-210120.....

Modification à effet du : 06/07/2024.....

Le présent avenant est conclu entre :

La société MAIRIE DE TULLE..... dont le siège social est situé au 10 RUE FELIX VILADIN.....
CP : 19000..... Ville : TULLE..... représenté par Monsieur Bernard LOMBES, d'une part,
Et ICOM France s.a.s. dont le siège social est situé au 1 rue Brindejonc des Moulinais – B.P. 45804 – 31505 TOULOUSE
représenté par David LEWIN FLEUR, d'autre part.

Les dispositions suivantes amendent celles prévues dans votre contrat initial.
La date de départ d'engagement reste inchangée et correspond à la date mentionnée dans le contrat initial.
Toutes les autres conditions du contrat initial restent inchangées.

Les parties souhaitent apporter la/les modification(s) suivante(s) :

- Modification du type d'abonnement (cf. tableau ci-dessous)
- Ajout de nouveaux abonnements. Merci de préciser le nombre :
- Modification de la durée d'abonnement (cf. tableau ci-dessous)
- Rajout d'une option : application smartphone, Front Connect, SMS ou Télésurveillance (cf. tableau ci-dessous)
- Modification du mode de règlement :
 - Changement de coordonnées bancaires (*Joindre impérativement mandat SEPA ci-joint complété et RIB)
 - Prélèvement SEPA* : Mensuel : Annuel : (*Joindre impérativement mandat SEPA ci-joint complété et RIB)
 - Autre mode de règlement annuel (réservé administrations et accord dérogatoire) :

Si plateforme Chorus, merci de renseigner les champs suivants : N° SIRET :

N° EJ : Code Service : Validité : Annuelle Durée du contrat

Mandat de prélèvement SEPA : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ICOM France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'ICOM France. Vous acceptez un prélèvement à 10 jours à compter de la date d'émission de la facture. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom du débiteur :
Adresse du débiteur :
IBAN compte à débiter :

Créancier :
ICOM France- 1 rue Brindejonc des Moulinais
B.P. 45804 -31505 TOULOUSE CEDEX 5
ICS : FR03ZZZ855399
Code BIC :

Cadre réservé à ICOM France :
Référence Unique du Mandat (RUM) :

Type de paiement
Récurent/Répétitif

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant en écrivant à : ICOM France s.a.s. - 1 rue Brindejonc des Moulinais – B.P. 45804 – 31505 TOULOUSE CEDEX 5 (indiquer vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et joindre un justificatif d'identité).

Fait à : Le :

Signature uniquement pour prélèvement SEPA :

Les forfaits choisis pour votre nouveau contrat d'abonnement « RADIO LTE » évoluent comme décrit dans le tableau ci-dessus. Ces forfaits annulent et remplacent les forfaits mentionnés dans le contrat initial.

Nombre de terminaux	Type d'abonnement LIBERTE, SERENITE, CONNECT ou GATEWAY	Durée d'abonnement sans engagement, 12, 24, 36 ou 48 mois	Tarif / Mois / Terminal (€ HT)	Tarif / An / Terminal (€ HT)	Montant total / Mois (€ HT)	Montant total / An (€ HT)
14	LIBERTE	36 mois		114.00 €	0.00 €	1,596.00 €
					0.00 €	0.00 €
					0.00 €	0.00 €
					0.00 €	0.00 €
					0.00 €	0.00 €
Abonnements application smartphone IP500APP et application « Front Connect » :					Montant / Mois (€ HT)	Montant / An (€ HT)
Abonnement application smartphone IP500APP Nombre de licences IP500APP :						
Abonnement « Front Connect » : <input checked="" type="checkbox"/> ESSENTIEL <input type="checkbox"/> PREMIUM <input type="checkbox"/> MUTUALISE (réservé distributeur)						499.00 €
Option « Front Connect » PREMIUM « SMS » / Flotte						
Option « Front Connect » PREMIUM « Télésurveillance » / Terminal						
Montant total des abonnements et options « Front Connect » (€ H.T.) :					0.00 €	2,095.00 €

Les abonnements « Radio LTE » incluent l'abonnement, la fourniture de la carte SIM et l'accès au service.

Des forfaits de mise en service sont facturés au moment de l'activation des prestations suivantes :

- Application smartphone IP500APP : 30€ HT par application
- Abonnement « Front Connect » : 90€ HT pour l'ensemble de la flotte
- Option « Télésurveillance » pour « Front Connect » : 35€ HT/Terminal

Tous les tarifs indiqués s'entendent H.T. (T.V.A. non incluse).

J'approuve et accepte les conditions générales d'abonnement au service « RADIO LTE » telles qu'elles figurent dans le contrat initial et qui restent en vigueur pour le présent avenant.

Pour le Client :

Nom et qualité du signataire (en majuscules) : MICHEL BOUYOU - MAIRE-ADJOINT

Date : 24/09/2024

Signature et cachet entreprise :



Le Maire-Adjoint délégué
Jérémy NOVAIS

**ICOM FRANCE SAS**

1, Rue Brindejenc des Moulinais
Z.A.C. de la Plaine - B.P. 45804
31505 TOULOUSE CEDEX 05
N° téléphone : +33 (0)5 61 36 03 03
N° FAX : +33 (0)5 61 36 03 00
<http://www.icomfrance.com>

DEVIS DV-2302569

Référence du devis à mentionner sur votre commande

Dossier suivi par :	Valérie MOINARD
E-mail :	valerie.moinard@icomfrance.com
Votre référence :	Abonnement VAB-210120- 4 ème année
Date document :	09/02/2024
Date de validité :	09/03/2024
Délai livraison :	
Transporteur :	DPD

MAIRIE DE TULLE DELPORTO Benoît 10 RUE FELIX VILADIN 19000 TULLE Nouvelle-Aquitaine FRANCE N° donneur d'ordre : CLI-011301 N° téléphone : 06 44 36 30 43 N° FAX :

Adresse livraison

MAIRIE DE TULLE
DELPORTO Benoît
10 RUE FELIX VILADIN
19000 TULLE
Nouvelle-Aquitaine
FRANCE

Adresse Facturation

MAIRIE DE TULLE
DELPORTO Benoît
10 RUE FELIX VILADIN
19000 TULLE
Nouvelle-Aquitaine
FRANCE

N°	DESIGNATION	QTE	PU NET	MT HT
ABO TDK 200MO-36M A	Abonnements LTE pour la période du 06/07/2024 au 05/07/2025	14	114,00	1 596,00
ABO FRONTC ESSENT8 A	Forfait abo annuel Liberté engagement 36 mois Abonnement annuel FRONT CONNECT ESSENTIEL pour la flotte dès 8 utilisateurs	1	499,00	499,00

La réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme impose aux entreprises françaises une vigilance tout au long de la relation d'affaires. Dans ce cadre-là, pour tout paiement par virement, il conviendra que le virement soit émis au nom du donneur d'ordre figurant sur le document commercial. A défaut, le virement sera retourné.

Cette vente est consentie sous couvert de la clause de réserve de propriété prévue par la loi n° 80.335 du 12/05/1980

SIGNATURE ET CACHET		MT HT	% TVA	MONTANT TVA	TOTAL EUR TTC
	MARCHANDISES :	2 095,00	20	419,00	
	Total	2 095,00		419,00	2 514,00

CONDITIONS DE PAIEMENT	CONDITIONS DE LIVRAISON
Mandat administratif 30 JOURS NET	